

# Délibérations du Conseil

## du 9 mars 2011



### **1 - Installations de conseillers communautaires**

À la suite de la démission de Mme Véronique Follet de son mandat de conseillère municipale de Merville et de déléguée communautaire :

- M. Alain VITAUX, délégué communautaire suppléant devient titulaire et reste membre de la commission développement économique ;
- M. Gérard PETITPREZ est installé en tant que délégué communautaire suppléant et membre de la commission environnement, développement durable et cadre de vie.

### **2 - Finances : débat d'orientations budgétaires**

Les élus ont pris acte du débat d'orientation budgétaire 2011. Le descriptif des projets 2011 sera détaillé dans le numéro du journal communautaire qui sortira après le vote du budget primitif 2011.

### **3 - Finances fonds de concours aux communes**

Dans le cadre des fonds de concours que la CCFL accorde à ses communes membres, les élus ont accepté le versement des fonds de concours suivants :

- 250 000 euros à la commune d'Haverskerque dans le cadre d'un projet de travaux de restauration de l'Eglise St Vincent (estimation du coût de l'installation HT : 1 074 836,05 euros HT) ;
- 250 000 euros à la commune de La Gorgue dans le cadre d'un projet de réalisation d'un espace musical (estimation du coût de l'installation HT : 1 047 917,29 euros HT).

### **4 - Finances : demande de subventions**

À la suite de l'incendie qui a ravagé le site logistique du Secours populaire du Nord, les élus ont voté le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 5 000 euros à cette association.

### **5 - Dépenses d'investissement, Budget Général, autorisation de paiement avant vote du BP 2011**

Le vote du budget ayant lieu en avril conformément aux instructions gouvernementales autorisant cette année un vote du Budget Primitif jusqu'au 30 avril 2011, des opérations doivent être engagées avant le vote de ce budget. Le conseil a donc autorisé l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement dans la limite du quart des dépenses d'investissement inscrites aux chapitres 21 et 23 du budget primitif (hors restes à réaliser), soit un montant maximum de 1 019 750 euros.

### **6 - Tourisme, sports et loisirs : Création d'une capitainerie**

Les élus ont accepté le lancement du marché à procédure adaptée pour la création d'une capitainerie pour le port de plaisance d'Haverskerque estimée à ce jour à 230 986,05 euros HT de travaux hors options.

### **7 - Développement économique : ZA des Grassières, vente de parcelles**

Les élus ont accepté :

- la vente du lot n°8, d'une surface d'environ 5750 m<sup>2</sup>, au profit de Monsieur Bruno Chieux ou à la SCI qu'il doit constituer à cet effet ;
- la vente du lot n°9, d'une surface d'environ 4560 m<sup>2</sup>, au profit de Monsieur Pierre Walle ou à la SCI qu'il doit constituer à cet effet ;
- la vente des lots n°6 et 7, d'une surface respective d'environ 4500 m<sup>2</sup> et 4780 m<sup>2</sup> au profit de la SARL Euromanutention ou à la structure juridique qui doit être constituée à cet effet. La vente de la parcelle n°6 sera faite à condition que la CCFL en devienne propriétaire ;
- la vente du lot n°1, d'une surface d'environ 3980 m<sup>2</sup>, au profit de Monsieur et Madame Havet ou à la SCI qu'ils doivent constituer à cet effet ;
- la vente du lot n°10, d'une surface d'environ 4035 m<sup>2</sup>, au profit de Monsieur Vandenesse ou à la SCI qu'il doit constituer à cet effet.

Pour chacune des ventes, le prix est fixé à 5 euros le m<sup>2</sup> net vendeur hors frais de notaire.

## **8 – Développement économique : forum de l'emploi**

Dans le cadre de l'action économique de la Communauté de communes, les élus ont validé l'organisation d'un forum de l'emploi baptisé « Cap sur l'emploi » le 12 octobre 2011 à La Gorgue.

## **9 - Tourisme, sports et loisirs : Subvention aux associations sportives et aides aux sportifs médaillés**

Dans le cadre de la politique d'aide aux sportifs et aux associations de la CCFL, les élus ont attribué :

- des subventions d'un montant total de 2 245 euros pour 3 associations pour le déplacement de leurs sportifs ;
- des subventions d'un montant total de 3 110 euros pour 49 sportifs pour leurs résultats en compétition.

## **10 - Tourisme, sports et loisirs : Aires de jeux sur les communes, critères d'attribution du fonds de concours**

Les élus ont choisi d'accorder un fonds de concours aux communes qui souhaitent assurer la maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement d'une aire de jeux à hauteur de 50 % maximum de la dépense HT avec un plafond de 33 000 euros HT maximum sur présentation des justificatifs sollicités par la CCFL comme pour tout fonds de concours attribué.

Pour les communes qui auront choisi la maîtrise d'ouvrage CCFL, les élus ont autorisé le Président à lancer un marché et ont limité l'intervention de la CCFL à 33 000 euros HT par commune.

## **11 - Développement durable, environnement et cadre de vie : Fonds d'aide à la maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables**

Les élus ont accepté la reconduction de l'aide aux propriétaires occupants s'engageant dans l'installation de panneaux thermiques (chauffe eau solaire, système combiné) selon le barème suivant et sous réserve de l'accord de subvention par le Conseil Régional :

Type d'installation		Montant de l'aide
Chauffe eau solaire	Individuel	300 euros
	Collectif *	1 000 euros
Système combiné (eau chaude sanitaire + chauffage)	Individuel	700 euros
	Collectif *	1 500 euros

\* 3 logements minimum

## **12 - Développement durable, environnement et cadre de vie : Demande de subvention à l'ADEME pour l'acquisition de composteurs dans le cadre des programmes locaux de prévention des déchets ménagers**

Les élus ont décidé de solliciter l'ADEME pour l'octroi de subventions dans le cadre des programmes locaux de prévention des déchets ménagers. En effet, la CCFL souhaite se lancer dans ce programme d'acquisition pour ensuite en faire bénéficier les usagers qui en feront la demande à travers des formations de compostage et la revente des composteurs à un tarif préférentiel.

## **13 - Jeunesse et culture : Subvention l'Allœu Terre de Bataille**

Les élus ont validé le renforcement de la subvention accordée à l'association pour l'année 2010 à hauteur de 568,89 euros et de passer le montant de la subvention à 1 500 euros pour les expositions de 2011 à 2016 sur présentation de justificatifs de dépenses inhérentes à cette manifestation.

## **14 – Jeunesse et culture : Harmoniades**

Les élus ont validé l'organisation des Harmoniades 2011 par l'Harmonie de La Gorgue. L'harmonie recevra une aide de 500 euros pour l'organisation de la manifestation et une subvention de 1 500 euros pour l'achat d'un instrument de musique. De plus la communication de l'événement sera prise en charge par la CCFL.

Les harmoniades auront lieu le 25 juin.

## **15 - Santé, social et petite enfance : Appel à projet EPODE**

Les élus ont voté l'octroi d'une subvention de 288 euros à la commune de Lestrem dans le cadre de l'organisation du Parcours du cœur.

## **16 – Santé, social et petite enfance : Projet de SNAPS 2011**

Les élus ont décidé de fêter les 5 ans d'Epode par l'organisation d'un événement – anniversaire le dimanche 5 juin sur le site d'Eolys.

## **17 - Aménagement des berges de la Lys : Demandes de subvention dans le cadre du programme INTERREG IV (2008-2011)**

Les élus ont autorisé la signature d'une convention entre la CCFL, la commune de La Gorgue et VNF pour la réhabilitation du chemin de halage le long de la Lys pour en faire un chemin de promenade. Les élus ont également accepté de solliciter le Conseil Général du Nord, l'Agence de l'Eau Nord Picardie et les Voies Navigables de France pour des subventions.

## **18 - Aménagement des berges de la Lys : Avenant Mission de Maîtrise d'oeuvre**

Les élus ont accepté l'avenant relatif à la mission de maîtrise d'oeuvre relative à l'aménagement des berges de la Lys d'un montant de 6 961,29 euros HT étant données les nombreuses contraintes techniques liées au projet.

Toutes les délibérations ont été votées à l'unanimité des délégués présents (36 voix) excepté celle relative à l'organisation des Harmoniades à La Gorgue le 25 juin 2011. En effet, Mme Mouflin, déléguée communautaire mais également Présidente de l'Harmonie de La Gorgue n'a pas pris part au vote de cette délibération.